

Les **20** premières années

CENTRE CANADIEN DE LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME ET LES TOXICOMANIES



Les 20 premières années

CENTRE CANADIEN DE LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME ET LES TOXICOMANIES



Ce document est publié par le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies grâce entre autres à la participation financière de Santé Canada. Les points de vue exprimés ne reflètent pas nécessairement ceux de Santé Canada.

Citation proposée : Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies. *Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies : Les 20 premières années*, 2008. Ottawa (Ontario) : Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies.

Droit d'auteur © 2008 Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT). Tous droits réservés.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, communiquez avec le :
CCLAT, 75 rue Albert, bureau 500
Ottawa (Ontario) K1P 5E7
Tél. : 613-235-4048
Courriel : info@ccsa.ca

This document is also available in English under the title *Canadian Centre on Substance Abuse: The First 20 Years*.

ISBN 1-897321-79-1

Avant-propos

C'est le 31 août 1988 que tous les partis au Parlement ont adopté le projet de loi C-143 visant à créer le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT), qui était ainsi chargé de réaliser la « concertation nationale » des efforts déployés au pays pour lutter contre l'abus de substances et les toxicomanies. À l'approche du 20^e anniversaire de cet événement historique, nous avons voulu marquer le coup, tout d'abord à l'occasion d'une célébration en février 2008 à Ottawa à laquelle ont assisté environ 90 employés actuels et anciens, membres du conseil et autres « amis » du Centre. La réception a revêtu une signification toute particulière lorsque Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada, a accepté d'y prononcer un discours dont les propos étaient empreints de compassion et de compréhension.

Il nous est aussi apparu important de rendre hommage à l'homme dont la vision et l'énergie ont fait du Centre une réalité : David Archibald. Il a d'ailleurs gentiment accepté de se prêter à une entrevue et de partager les souvenirs d'une vie passée à combattre le fardeau de la toxicomanie sous lequel ploient des milliers de Canadiens. Nous avons publié son témoignage dans un docu-

ment intitulé *Il y a 20 ans aujourd'hui... Entretien avec H. David Archibald* disponible sur le site Web du CCLAT à www.cclat.ca. Il met en lumière les efforts acharnés de David Archibald, qui a réussi à obtenir le soutien politique nécessaire pour créer non seulement le CCLAT, mais aussi, des années auparavant, la Fondation de la recherche sur la toxicomanie (ARF) de l'Ontario, qui fait maintenant partie du Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH).

Le présent document, *Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies : Les 20 premières années*, raconte les débuts législatifs du CCLAT en 1988 et certaines des activités en coulisse de l'époque, puis avance dans le temps pour parler des gens et des événements qui nous ont amenés là où nous en sommes aujourd'hui. Si la transition ne s'est pas toujours faite sans heurt, nous avons sans cesse pu compter sur la vision que nous a léguée David Archibald pour nous aider à surmonter les moments difficiles et nous indiquer la voie à suivre. Nous lui dédions cet historique des 20 premières années du CCLAT.

Le chemin parcouru pour arriver à notre création : 1988

1

Faits saillants de 1988

2 janvier : Le Canada et les É.-U. signent l'accord de libre-échange après des mois de négociation entre Simon Reisman (à droite) pour le Canada et Gordon Ritchie.

28 janvier : La Cour suprême du Canada invalide la loi canadienne sur l'avortement, qu'elle juge anticonstitutionnelle.

13 au 28 février : Calgary accueille les Jeux olympiques d'hiver.

26 au 29 juin : La première Conférence mondiale permanente sur l'antidopage dans le sport a lieu à Ottawa.

22 septembre : Le gouvernement canadien s'excuse auprès des Canadiens d'origine japonaise qui ont été internés pendant la Deuxième Guerre mondiale.

26 au 29 octobre : Une Conférence d'action nationale sur l'usage des drogues réunit à Montréal 500 spécialistes de la toxicomanie, des professionnels de la santé, des décideurs et des bénévoles.

19 décembre : La Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes adoptée à Vienne consolide deux conventions antérieures et prévoit des mesures supplémentaires contre le trafic.



Le 27 octobre 1986, le président Ronald Reagan ratifie une loi consacrant 1,7 milliard de dollars à la guerre contre la drogue aux États-Unis et fixant une peine minimale obligatoire en cas d'infraction. Deux jours plus tard, le premier ministre canadien Brian Mulroney, dérogeant à un discours préparé d'avance, déclare que la toxicomanie est une épidémie qui mine notre société et notre économie. Sept mois plus tard, le 25 mai 1987, le Canada rend publique sa Stratégie nationale antidrogue (« Action contre les drogues ») de 210 millions de dollars sur cinq ans qui, lors de son renouvellement en 1992 pour cinq autres années, prendra le nom de Stratégie canadienne antidrogue (SCA).

Si la SCA semble, de prime abord, s'inspirer d'une initiative américaine – et du lien étroit unissant Reagan et Mulroney depuis le célèbre Sommet de Shamrock à Québec en 1985 – il reste que les intervenants du domaine comprenaient déjà la nécessité de mettre en place une intervention pancanadienne coordonnée pour lutter contre l'abus de substances. En fait, le Cabinet avait déjà donné son aval à une nouvelle stratégie antidrogue à l'époque où le premier ministre Mulroney a fait son commentaire apparemment impromptu.



« Au début de l'été 1988, tout semblait indiquer un passage sans heurt du projet de loi C-143 – la loi constitutive du CCLAT – à la Chambre des communes. Mais il s'est buté à l'enthousiasme de certains députés. Il a donc fallu différer le vote, faute de temps. Déposé de nouveau peu après, le projet de loi est adopté par tous les partis juste avant le déclenchement d'élections fédérales en novembre 1988. »

—David Archibald, président fondateur du CCLAT

La stratégie lancée en mai 1987 se distingue considérablement de la guerre contre la drogue menée aux États-Unis et de son approche de type « dites non à la drogue ». Fruit de vastes consultations avec les provinces, les territoires, des municipalités et des organisations non gouvernementales, la SCA adopte plutôt une démarche équilibrée cherchant, au moyen de la prévention, de l'éducation et du traitement, à réduire la demande. Qui plus est, la SCA reconnaît que l'alcool est, de loin, la substance la plus consommée au Canada.

En octobre 1987, Jake Epp, ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, demande à H. David Archibald, père de la Fondation de la recherche sur la toxicomanie de l'Ontario (maintenant le Centre

de toxicomanie et de santé mentale), de diriger un groupe d'étude chargé de réaliser la « concertation nationale » de la SCA. Sa tâche consistait à voir comment la population pourrait bénéficier de l'expérience et de l'expertise canadiennes en matière d'alcool et de drogues. En février 1988, M. Archibald remet son rapport au ministre Epp et recommande notamment la création d'un centre national consacré aux questions touchant l'alcool et les drogues.

Le 28 mars 1988, le gouvernement fédéral dépose le projet de loi C-143 sur la création du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT). Tous les partis au Parlement adoptent la loi constitutive du CCLAT le 31 août 1988.

2

Les débuts et les premières réalisations : 1989 à 1990



Faits saillants de 1989 à 1990

Mars 1989 : Statistique Canada procède à l'Enquête nationale sur l'alcool et les autres drogues pour le compte de Santé et Bien-être social Canada.

Mai 1989 : La Stratégie nationale antidrogue de Santé et Bien-être social Canada commandite une conférence nationale sur la jeunesse.

4 juin 1989 : De nombreux civils sont tués ou blessés sur la place Tiananmen quand les dirigeants chinois s'opposent à des manifestations politiques.

Novembre 1989 : Le gouvernement américain rend obligatoire les étiquettes de mise en garde sur les boissons alcoolisées.

9 novembre 1989 : Le gouvernement est-allemand ouvre sa frontière avec l'Ouest et permet ainsi à des milliers de personnes de franchir librement le mur de Berlin.

6 décembre 1989 : Un homme armé arpente les corridors de l'École Polytechnique de Montréal et tue 14 femmes.

Juillet à septembre 1990 : Un conflit territorial armé entre la nation mohawk et la ville d'Oka (Québec) fait les grands titres partout dans le monde.



Le 11 décembre 1989, le CCLAT nomme son premier dirigeant initial, Jan Skirrow – chef de file à la Commission albertaine contre l'alcool et les toxicomanies pendant plusieurs années, puis sous-ministre responsable de la santé communautaire et de l'hygiène au travail en Alberta et vice-président de l'hôpital universitaire de Vancouver.

Dans les mois suivant l'adoption du projet de loi C-143, on procède au recrutement des 15 membres du conseil d'administration du CCLAT de façon à représenter une foule d'expériences pertinentes et la diversité géographique, ethnique et culturelle du Canada. Une fois le conseil formé fin 1989, la dotation de certains postes clés débute. C'est ainsi que le 11 décembre 1989, le CCLAT accueille son premier dirigeant initial, Jan Skirrow – chef de file à la Commission albertaine contre l'alcool et les toxicomanies pendant plusieurs années, puis sous-ministre responsable de la santé communautaire et de l'hygiène au travail en Alberta et vice-président de l'hôpital universitaire de Vancouver.

Le 15 mars 1990, le CCLAT publie le premier numéro d'*Action Nouvelles*, bulletin d'information qui est, au départ, entièrement rédigé et produit par le premier dirigeant, lui permettant ainsi de susciter le débat et la discussion avec les Canadiens s'intéressant aux activités du Centre. Le 23 mars, le conseil d'administration se réunit au lac Meech en vue d'adopter le mandat et l'orientation stratégique du Centre, de même que sa structure organisationnelle et son plan d'embauche.



En juillet 1990, Eric Single, chercheur et auteur de renommée internationale, devient directeur de la recherche et des politiques du CCLAT. Il est à l'origine de nombreux projets clés du CCLAT, dont l'élaboration de lignes directrices internationales pour l'estimation des coûts et la publication en 1996 du rapport *Les coûts de l'abus de substances au Canada*.

Le CCLAT fait rapidement sentir sa présence dans le domaine de la toxicomanie, tant au Canada qu'à l'étranger. En juin 1990, avec l'aide d'un comité consultatif de jeunes, le Centre met sur pied la section Jeunesse de l'Institut de Berlin du Conseil international sur les problèmes de l'alcoolisme et des toxicomanies (CIPAT), et le 7 juin, le Centre convoque à Toronto la première réunion de son comité de chefs d'entreprise chargé de le conseiller quant à certaines problématiques du secteur privé.

En juillet 1990, le CCLAT publie son premier rapport, *Un aperçu des programmes de prévention pour la jeunesse dans cinq pays européens*, rédigé par Karl Burden, directeur exécutif de Concerns Canada. Un autre événement marquant survient en octobre, quand le CCLAT inaugure son Centre national de documentation sur l'alcoolisme et les toxicomanies. En novembre, David Archibald, président fondateur du CCLAT, accepte une invitation du gouvernement des Bermudes à y passer un an afin d'émettre des recommandations sur la création d'une autorité nationale anti-drogue. En l'absence de David Archibald, Gaston Harnois, membre québécois du conseil, assure la présidence par intérim.

Se faire un nom au pays et à l'étranger : 1991 à 1992

3

Faits saillants de 1991 à 1992

Jun 1991 : Le gouvernement yukonnais rend obligatoire les étiquettes de mise en garde sur toutes les boissons alcoolisées.

1^{er} juillet 1991 : Ne pas boire, au travail et dans leur temps libre, devient une condition d'embauche pour tous les intervenants en alcoolisme et toxicomanie des T. N.-O.

1991 à 1993 : Les commissions sur l'alcoolisme et la pharmacodépendance du Canada atlantique fusionnent avec les ministères provinciaux de la Santé.

Janvier et février 1991 : La guerre du Golfe débute avec l'expulsion des troupes irakiennes du Koweït et prend fin par une victoire de la coalition dirigée par les Américains.

30 mars 1992 : Moins de 48 heures avant l'expiration de son mandat, la Stratégie canadienne antidrogue est prolongée de cinq ans et dotée d'un financement accru.

Jun 1992 : Le projet de loi C-85 (*Loi réglementant les psychotropes*) est approuvé en première lecture à la Chambre des communes. Il reste en plan avec la défaite des Conservateurs en 1993, mais est déposé de nouveau par les Libéraux sous le nom de *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*.





« Les premières années du CCLAT ont été marquées par un incroyable débordement d'activités. Les besoins étaient grands, et comme nous disposions enfin des ressources pour y répondre, un monde de possibilités s'ouvrait à nous. Les intervenants ont réussi à se mettre d'accord et, grâce à la passion et à la capacité de changer de chacun, nous avons su mettre les différences de côté. J'ai eu le privilège de participer à une foule de nouvelles initiatives, la plus passionnante étant la création de Santé et services de police en partenariat. Résultat d'un malentendu et d'une incompréhension entre les deux « côtés » d'un problème commun, il s'agissait d'une collaboration inédite et d'avant-garde. Grâce aux échanges d'information et aux changements d'attitude qui en ont découlé, des améliorations jusqu'alors inimaginables ont pu être apportées à la vie des populations les plus vulnérables. Génial! »

—Pamela Fralick, première dirigeante adjointe (puis première dirigeante par intérim) du CCLAT

En avril 1991, le CCLAT convoque à Ottawa la première rencontre d'un groupe de travail national sur la Semaine de sensibilisation aux drogues et aux toxicomanies, initiative locale née au début des années 80. Reconnue officiellement en 1987 par le ministre de la Santé et du Bien-être social, elle met un certain temps avant d'occuper le devant de la scène nationale. Un groupe de coordonnateurs canadiens en sensibilisation se réunit à l'initiative du CCLAT pour trouver des moyens de mieux faire connaître l'événement, puis le dialogue se poursuit pendant quelques années lors de téléconférences.

Pendant ce temps, le CCLAT prend de plus en plus d'assurance sur la scène internationale. En avril 1991, le Centre demande à Mme Tamar Oppenheimer, chef de file des Nations Unies en matière de

contrôle des drogues jusqu'à sa retraite en 1987, de le représenter à Vienne. En octobre, le CCLAT coparraine la toute première réunion en sol nord-américain du Conseil international sur les problèmes de l'alcoolisme et des toxicomanies (CIPAT).

En août 1991, le CCLAT embauche Pamela Fralick, chef intérimaire de l'unité Alcool et drogues de Santé Canada, en tant que première directrice adjointe permanente. En octobre, le CCLAT publie *Panic and Indifference: The Politics of Canada's Drug Laws*, ouvrage devenu une référence sur la sociologie du droit que le CCLAT a sorti de l'ombre où il se trouvait depuis quelques années.

Dès ses tout débuts, le CCLAT cherche à faire participer les collectivités autochtones à ses travaux. En février 1992, le Centre accueille une rencontre historique au cours



Le 3 décembre 1992, Son Excellence Gerda Hnatyshyn, épouse du gouverneur général de l'époque Ray Hnatyshyn, remet le premier Prix de distinction du CCLAT à H. David Archibald.

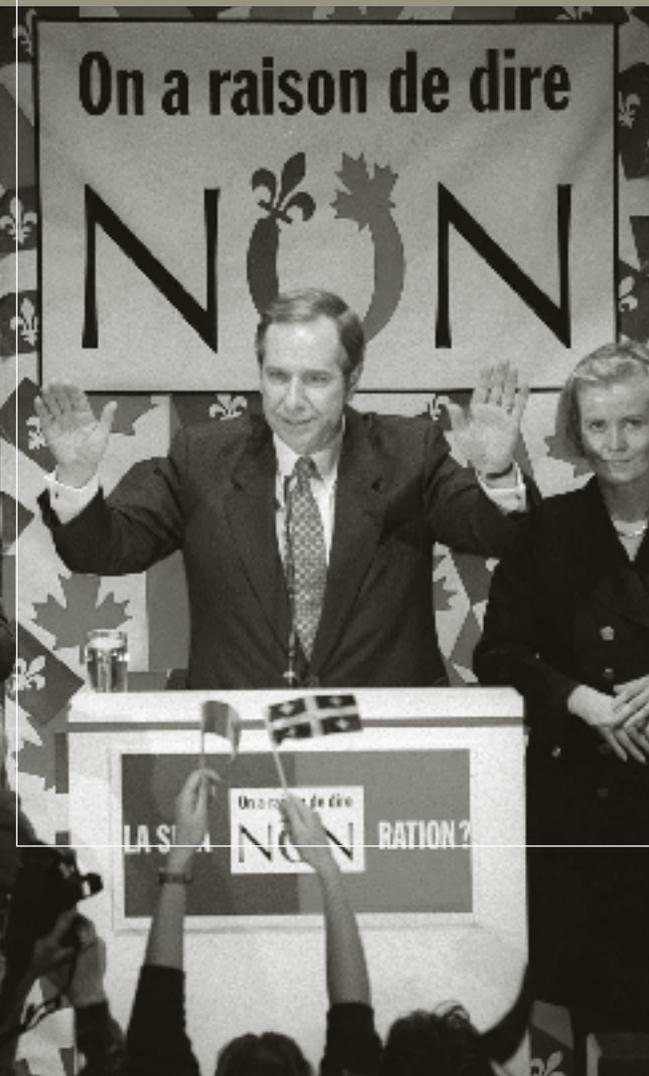
de laquelle des chercheurs autochtones et non autochtones examinent des façons d'améliorer la recherche autochtone au Canada. En juillet, le CCLAT finance en partie la tenue à Edmonton de la conférence internationale Healing Our Spirit Worldwide, où M. Archibald prononce un discours. D'une durée de cinq jours, elle aborde la dépendance chez les Autochtones.

Entre temps, le CCLAT vit son premier grand changement de personnel avec le départ du premier dirigeant, Jan Skirrow, au début de 1992. Lui succède d'abord Pam Fralick, de façon provisoire, puis le 16 juillet, Jacques LeCavalier. Pharmacien de formation, M. LeCavalier se joint à l'équipe du CCLAT au terme d'une longue et fructueuse carrière à Santé et Bien-être social Canada.

L'année se termine sur une note très positive avec la première remise du Prix de distinction du CCLAT. En effet, le 3 décembre 1992, Son Excellence Gerda Hnatyshyn, épouse du gouverneur général de l'époque Ray Hnatyshyn, décerne ce prix exceptionnel à H. David Archibald.

4

Influence et innovation : 1993 à 1995



Faits saillants de 1993 à 1995

25 octobre 1993 : Lors de la 35^e élection générale, les Conservateurs de la première ministre Kim Campbell passent de 160 sièges à seulement deux.

1^{er} novembre 1993 : Le traité de Maastricht entre en vigueur, créant ainsi l'Union européenne.

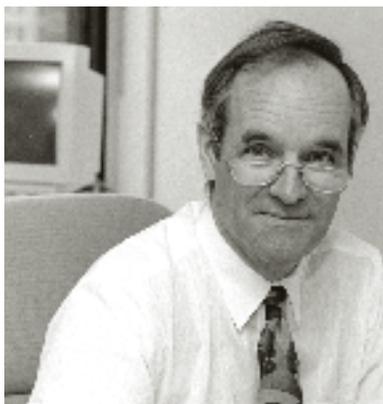
1^{er} janvier 1994 : L'Accord de libre-échange nord-américain entre en vigueur.

6 avril à la mi-juillet 1994 : Au moins 800 000 Tutsis et des milliers de Hutus sont tués pendant le génocide au Rwanda.

17 novembre 1994 : La Commission d'enquête sur la Somalie entreprend une longue enquête sur la mort brutale en 1993 d'un adolescent somalien battu par deux soldats canadiens.

19 avril 1995 : Des dizaines de personnes sont tuées quand une voiture piégée fait exploser un édifice fédéral à Oklahoma City.

30 octobre 1995 : Daniel Johnson, chef du Parti libéral du Québec, se réjouit après que la province ait rejeté sa séparation du Canada par une faible majorité.



« À mon arrivée au CCLAT en juillet 1992, j'ai rapidement vu que je me joignais à une organisation de professionnels très talentueux et motivés. Notre défi consistait à combler le profond fossé entre les ressources dont nous disposions et le vaste mandat que nous conférait le Parlement. Il fallait centrer les efforts sur des priorités clés et mobiliser des ressources externes par des partenariats stratégiques et l'obtention rapide de résultats hautement utiles et tangibles. Je me souviens particulièrement que c'est à cette époque que l'organisation a développé un esprit d'entreprise. Or, il s'avère que cette culture d'entreprise, jumelée à sa crédibilité sur la scène internationale, a très bien servi le CCLAT au cours des difficiles années qui ont suivi. »

—Jacques LeCavalier, premier dirigeant du CCLAT de 1992 à 1999

En avril 1993, Jacques LeCavalier, premier dirigeant du CCLAT, joue un rôle crucial dans la délégation canadienne à la 36^e session de la Commission des stupéfiants des Nations Unies tenue à Vienne, où l'on demande une évaluation exhaustive de l'incidence des conventions onusiennes de 1961, 1972 et 1988 sur l'abus et le trafic de stupéfiants. Plus près de nous, toujours en avril, le CCLAT tient un atelier national sur la recherche en toxicomanie et les priorités de financement pour faciliter l'élaboration d'un programme de recherche au Canada.

L'un des projets les plus ambitieux et novateurs du CCLAT se met en branle en mai 1993 avec un voyage à Washington. On y discute de l'élaboration de lignes directrices internationales pour l'estimation des coûts sanitaires, sociaux et économiques de l'abus de substances. Lors de réunions subséquentes en 1994 et 1995, les représentants de huit pays et de trois organisations internationales s'entendent à merveille sur les méthodes d'estimation à adopter. Le Canada – premier de plusieurs pays à se servir des nouvelles lignes directrices – publie le rapport *Les coûts de l'abus de substances au Canada* en 1996.



« Entre 1994 et 2002, le CCLAT a traversé une période de crise en raison d'un financement chancelant et du désintérêt du gouvernement face aux problèmes de toxicomanie. Alors si, de nos jours, le CCLAT est fort et bien ciblé, c'est grâce au dévouement et au travail acharné d'employés audacieux et de représentants gouvernementaux et à une nouvelle volonté politique. L'événement peut-être le plus marquant pour moi est la conférence internationale sur la jeunesse tenue à Banff en 1998. Des jeunes de partout dans le monde nous ont alors dit qu'il n'était pas nécessaire de les informer des méfaits de la drogue parce qu'ils les connaissaient et qu'ils voulaient plutôt qu'on les encourage à faire des activités positives, comme le sport et la musique, pour chasser l'ennui qui les amène à prendre de la drogue. »

—William (Bill) Deeks, président du conseil du CCLAT de 1993 à 2001

Plusieurs noms en lien avec le CCLAT sont sous les projecteurs en 1993, dont William (Bill) Deeks, qui succède en juin à H. David Archibald en tant que président du CCLAT, et Leonard Blumenthal, directeur général (maintenant retraité) de la Commission albertaine contre l'alcool et les toxicomanies, qui reçoit le Prix de distinction du CCLAT lors d'une cérémonie à Rideau Hall le 12 novembre.

Les partenariats se trouvent toujours au cœur des premiers succès du CCLAT, dont l'un des plus importants partenaires est la Fondation de la recherche sur la toxicomanie (ARF), qui fait maintenant partie du Centre de toxicomanie et de santé mentale (CAMH). En novembre 1993, le CCLAT et la ARF publient un énoncé de politique sur les maladies coronariennes et la consommation

modérée d'alcool suite à la tenue, à Toronto, d'un colloque international sur la consommation modérée d'alcool et la santé. En janvier 1994, le CCLAT met de nouveau ses efforts en commun avec l'ARF pour publier en français et en anglais un manuel statistique exhaustif, *Profil canadien 1994 : L'alcool, le tabac et les autres drogues*. Du 6 au 10 mars, le CCLAT et l'ARF coparrainent la 5^e Conférence internationale sur la réduction des méfaits liés aux drogues, à Toronto.

Au cours de cette période, le CCLAT innove à de nombreuses reprises, notamment avec le lancement, en mars 1994, du premier service national d'information sur le syndrome d'alcoolisme fœtal (SAF) et les effets de l'alcool sur le fœtus, en réponse au rapport d'un sous-comité parlementaire de



Maggie Hodgson, membre fondatrice du conseil du CCLAT et ancienne directrice de l'Institut de formation Nechi de St. Albert (Alberta), fait visiter l'Institut aux membres du conseil et de la direction du Centre en 1995.

1992 sur les répercussions du SAF. C'est aussi en 1994 que naît le réseau Santé, éducation et services de police en partenariat (SEP), outil favorisant le dialogue multidisciplinaire sur les drogues et l'alcool. Coordonné par le CCLAT, le rapport initial du comité directeur SEP porte sur des programmes de traitement et de prévention au Canada qui mettent en contact des services policiers, le système pénal et des groupes communautaires avec des organismes de santé et de services sociaux.

En janvier 1995, reconnaissant la valeur de l'Internet dans l'application des connaissances, le CCLAT est l'une des premières organisations canadiennes de la santé à se doter d'un site Web (www.cclat.ca). Le CCLAT lance un projet pilote pour la création d'un « centre virtuel international de documentation sur l'alcool, le tabac et les autres drogues ». Le rêve d'en faire un centre pleinement opérationnel se concrétise finalement en juin 2000 grâce à un financement de 250 000 \$ du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).

5

Recul : 1996 à 1997



Faits saillants de 1996 et 1997

La Stratégie canadienne antidrogue (SCA) prend fin en mars 1997, et les intervenants s'y préparent. En janvier 1996, lors d'une entrevue avec un journal, le chef Barry King, alors président du Comité sur l'abus de drogues de l'Association canadienne des chefs de police, déconseille de fermer des organismes comme le CCLAT.

31 mars 1997 : La SCA arrive à son terme, et l'attention marquée qu'elle accordait aux problématiques de toxicomanie cède le pas à une démarche holistique de santé publique.

14 mai 1997 : La nouvelle *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* entre enfin en vigueur.

Juin 1997 : Le pont de la Confédération est inauguré et relie l'Île-du-Prince-Édouard au continent.

31 août 1997 : Diana, princesse de Galles, est transportée à l'hôpital après un accident de la route à Paris et meure quatre heures plus tard.

3 décembre 1997 : À Ottawa, les représentants de 121 pays signent un traité interdisant la fabrication et l'utilisation des mines antipersonnel.

Comme le deuxième mandat de cinq ans de la Stratégie canadienne antidrogue arrive à son terme – et que l’expression à la mode à Ottawa est « examen de programmes » – la subvention de fonctionnement du CCLAT subit une baisse importante qui fait passer son budget initial de 1988 de 2 millions de dollars par année à 500 000 \$, entraînant du coup des compressions massives dans l’organisation, la perte de personnel essentiel et une capacité grandement réduite à réaliser le mandat législatif du Centre.

Avant de sentir pleinement les effets de ces coupures budgétaires, le CCLAT réussit à publier en juin 1996 une étude clé sur les coûts de l’alcool, du tabac et des drogues illicites pour la santé, la société et l’économie. Le rapport de 532 pages utilise des données

de 1992 et fait la manchette partout au pays. En octobre, le CCLAT comparait devant le Comité permanent de la Santé, qui se penche alors sur la politique sur les drogues au Canada, pour le familiariser avec les enjeux et possibilités auxquels font face les responsables canadiens en la matière. Le CCLAT demande au gouvernement fédéral de réaffirmer avec force son autorité et son engagement en matière d’abus de substances.

Plus les choses empirent du côté financier, plus les partenariats revêtent une importance accrue. En collaboration avec l’Association canadienne de santé publique, le CCLAT entreprend d’élaborer et de diffuser les recommandations issues du deuxième atelier national sur le VIH et l’usage d’alcool et d’autres drogues tenu à



L'une des premières réunions du comité directeur SEP, coordonné par le CCLAT.
De gauche à droite : Michel Perron, Helen Banulescu (Solliciteur général du Canada), Diane Jacovella (Santé Canada), Pam Fralick et Terry Ryan (GRC). Le groupe pose avec une photo du chef Barry King, coprésident fondateur du SEP, qui ne pouvait être présent.

Edmonton en 1994. Lié par contrat avec Santé Canada, le CCLAT commence en outre à travailler avec la Commission albertaine contre l'alcool et les toxicomanies, la Fondation de la recherche sur la toxicomanie et la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances pour décrire plus de 700 programmes de traitement contre l'alcoolisme et les toxicomanies offerts au Canada.

Au début de 1997, le réseau Santé, éducation et services de police en partenariat (SEP) organise une table ronde nationale sur la sensibilisation à la toxicomanie en milieu scolaire et communautaire et, en mai, le CCLAT publie le premier rapport national du Réseau communautaire canadien d'épidémiologie des toxicomanies (RCCET), suite à un projet pilote d'un an. Six villes participent au projet, dont l'objectif à long terme est de mettre en place un système de surveillance pancanadien permettant de recueillir des données locales pertinentes sur la consommation de drogues, ses conséquences sanitaires et juridiques et ses effets sur le traitement et les services policiers.

6

Renaissance : 1998 à 1999

Faits saillants de 1998 à 1999

Janvier 1998 : Une tempête de verglas ravage de grandes portions du Québec et de l'Ontario.

7 février 1998 : Les Jeux olympiques s'ouvrent à Nagano (Japon).

2 septembre 1998 : Le vol 111 de Swissair s'abîme dans l'océan au large de Peggy's Cove, tuant les 229 personnes à bord.

1^{er} décembre 1998 : Le tribunal de traitement de la toxicomanie de Toronto ouvre ses portes grâce à un financement de 1,6 M\$ sur quatre ans d'Ottawa. Son objectif est d'envoyer les personnes toxicomanes en traitement, plutôt qu'en prison.

1^{er} avril 1999 : Un nouveau territoire, le Nunavut, apparaît sur la carte du Canada.

24 avril 1999 : L'Ontario annonce son intention d'entamer des poursuites de 40 milliards de dollars (US) contre l'industrie américaine du tabac en dédommagement des problèmes de santé causés par le tabagisme.

9 septembre 1999 : La première journée internationale de sensibilisation à l'ETCAF a lieu aux quatre coins du monde.





En avril 1998, le CCLAT et la Commission albertainne contre l'alcool et les toxicomanies s'associent au Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues en vue d'organiser à Banff le forum Youth Vision Jeunesse sur la prévention de l'abus des drogues. Près de 200 enfants et jeunes adultes originaires de 24 pays assistent à cette rencontre de quatre jours.

En dépit de pressions financières grandissantes, le CCLAT s'associe au Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et à la Commission albertainne contre l'alcool et les toxicomanies pour organiser à Banff (Alberta) en avril 1998 le forum Youth Vision Jeunesse. Près de 200 enfants et jeunes adultes originaires de 24 pays assistent à cette rencontre historique de quatre jours et échangent des idées sur la prévention de la toxicomanie. Les participants rédigent aussi un document, *Forum de Banff: la vision des jeunes*, qu'ils remettent au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, lors d'une session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies (UNGASS) en juin 1998.

En mai 1998, le CCLAT publie *Le contrôle du cannabis au Canada : options concernant la possession*, document de discussion préparé par son Groupe de travail national sur les politiques en matière de toxicomanie. Le rapport compte quatre recommandations factuelles, dont l'une retient particulièrement l'attention des médias, à savoir qu'il conviendrait de réduire la gravité de la peine imposée au regard des accusations de possession de cannabis et que la possession de cannabis devrait être considérée comme une simple infraction en vertu de la *Loi sur les contraventions*.

Le CCLAT étant devenu une référence dans l'estimation des coûts intérieurs suite à la publication en 1996 du rapport *Les coûts de l'abus de substances au Canada*, la Commission interaméricaine



« Au moment où le CCLAT célèbre son 20^e anniversaire, je suis étonné de la vitesse à laquelle mes neuf années en poste ont passé. L'essor du Centre à titre d'organisme national canadien de renseignements sur les toxicomanies me rend particulièrement fier. Des gouvernements, des comités parlementaires et des organismes privés, publics et internationaux ont reconnu la valeur d'investir dans le CCLAT et de travailler avec lui. Toutefois, le Centre n'aurait pu atteindre de tels sommets sans le concours, passé et présent, de nombreuses personnes dévouées. Les membres du conseil d'administration donnent volontiers de leur temps, car ils constatent les bienfaits que nous apportons aux personnes, familles et collectivités de ce beau pays. Merci à nos nombreux collègues, amis et alliés de leur confiance. Au plaisir de partager 20 autres années de succès avec vous. »

—*Michel Perron, premier dirigeant du CCLAT, de 1999 à aujourd'hui*

de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) fait appel au Centre quand elle décide d'aider ses États membres à réaliser des estimations de coûts. Ainsi, en novembre 1998, Eric Single, associé principal des politiques au CCLAT, se rend à Santiago (Chili) pour y tenir pendant une semaine un atelier sur l'estimation des coûts où il partage son savoir avec une équipe chilienne, qui pourra d'ailleurs compter sur les conseils d'Eric Single tout au long de son étude. Un an plus tard, à l'invitation du gouvernement chilien, il vient présenter trois exposés sur l'estimation des coûts à l'occasion du Colloque international sur les systèmes d'information sur les drogues à Viña del Mar.

En 1999, le CCLAT se trouve à la tête d'un groupe d'organisations mettant leurs connaissances sur l'abus de substances et la toxicomanie au profit du Réseau canadien de la santé (RCS), nouvelle ressource Web du gouvernement fédéral. Formé entre

autres de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances et du Centre de toxicomanie et de santé mentale (Ontario), le groupe intervient pendant plusieurs années en tant que partenaire affilié du RCS, trouve des sources crédibles de renseignements et répond aux demandes d'information-santé du public canadien. C'est aussi en 1999 que le CCLAT publie le deuxième rapport national du RCCET et crée un guide sur l'établissement de réseaux épidémiologiques locaux.

Le CCLAT cherche, en partenariat avec diverses organisations, à faire mieux comprendre l'abus de substances au Canada. En vertu d'un contrat conclu en 1999 avec Santé Canada, le CCLAT trace le portrait des consommateurs de drogues à risque de contracter le VIH/sida pour faciliter l'élaboration de politiques et de programmes à l'Unité des programmes de prévention et d'action communautaire sur le VIH et le sida. En juin 1999, en

collaboration avec la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, la Commission albertaine contre l'alcool et les toxicomanies, le Centre d'études en promotion de la santé (Université de l'Alberta) et Santé Canada, le CCLAT présente un atelier de deux jours à Edmonton sur le lien entre la santé de la population et la toxicomanie.

Le 1^{er} novembre 1999 marque le début d'une nouvelle époque au CCLAT avec la nomination de Michel Perron, qui prend ainsi la relève de Jacques LeCavalier à titre de premier dirigeant. M. Perron a occupé le poste de conseiller principal auprès du secrétariat de la Stratégie canadienne antidrogue à Santé Canada avant de rejoindre le cabinet du Solliciteur général du Canada à titre de conseiller principal en politiques, où il était alors chargé de donner des conseils relativement à des questions législatives et à la politique antidrogue au pays et à l'étranger. Il a également été conseiller principal en matière de politiques antidrogue auprès du Solliciteur général adjoint en sa qualité de délégué principal du Canada à la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD).

Deuxième souffle : 2000 à 2001

7

Faits saillants de 2000 à 2001

Janvier 2000 : Le Canada annonce qu'il apposera sur les paquets de cigarettes les avertissements les plus sévères au monde, notamment des images d'organes malades.

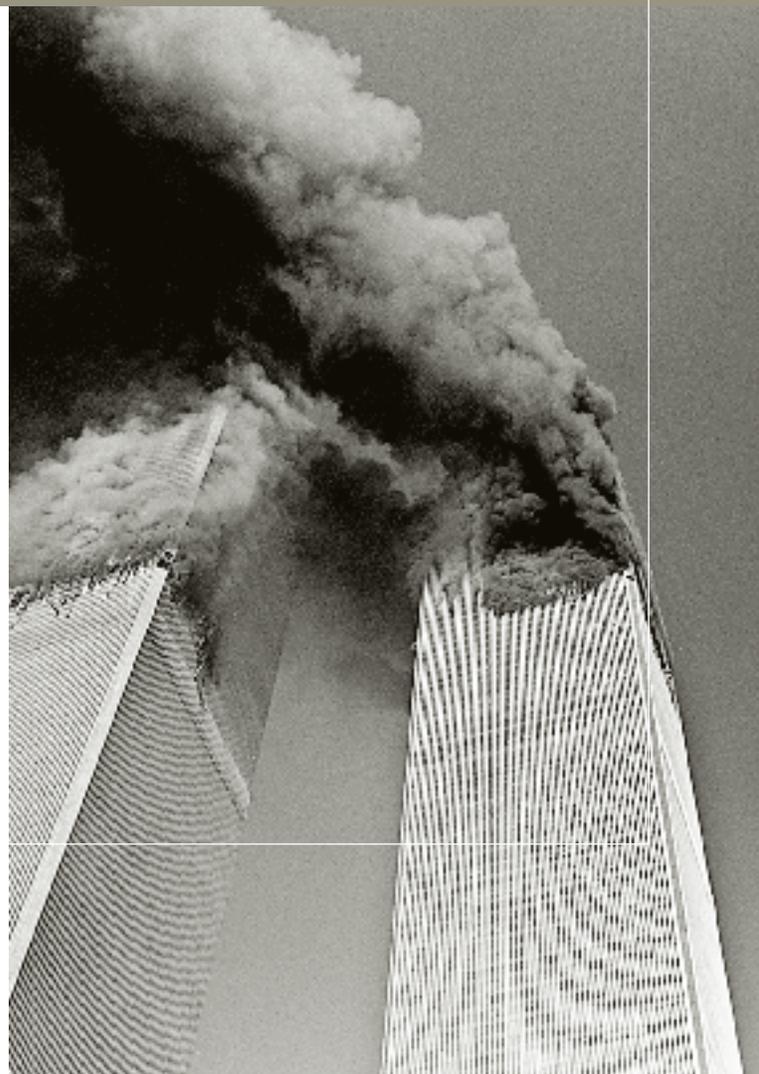
Juillet 2000 : Une décision de la Cour d'appel de l'Ontario déclare inconstitutionnelles les lois canadiennes sur la marijuana.

30 novembre 2000 : Le gouvernement fédéral annonce qu'il créera des tribunaux de la toxicomanie dans toutes les grandes villes canadiennes d'ici 2004 suite à un projet pilote de deux ans à Toronto.

30 juillet 2001 : Le gouvernement fédéral annonce qu'il autorisera les personnes souffrant d'une maladie terminale ou débilitante à long terme à cultiver et fumer leur propre marijuana.

11 septembre 2001 : Des attentats-suicides coordonnés sur le World Trade Center à New York et le Pentagone à Washington tuent près de 3 000 civils.

Décembre 2001 : Le rapport du vérificateur général sur les drogues illicites met en lumière des manquements graves dans la prise en charge, par le fédéral, du problème des drogues illicites au Canada.



En février 2000, le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy invite Michel Perron à se joindre à une délégation canadienne se rendant en Colombie. Ce voyage est le point de départ d'un programme bilatéral, financé par les Affaires étrangères, prévoyant entre autres un voyage d'étude de deux semaines au Canada pour six représentants colombiens œuvrant dans le contrôle des drogues et la prévention. Après la visite des Colombiens, Eric Single se rend à Bogota, où il donne un atelier sur l'estimation des coûts, ce qui, par ricochet, amène l'économiste colombien Ernesto Wilson à participer au troisième symposium international sur l'estimation des coûts à Banff (Alberta) en septembre 2000. Lors de cette rencontre, des changements sont apportés aux lignes directrices sur l'estimation des coûts, que

l'Organisation mondiale de la Santé publiera ultérieurement.

Compte tenu du succès des lignes directrices pour l'estimation des coûts de la toxicomanie, on cherche à faire de même pour le jeu. En septembre 2000, le CCLAT organise à Whistler (C.-B.) le premier symposium sur les répercussions sociales et économiques des jeux de hasard et d'argent, en collaboration avec le ministère provincial de l'Enfance et de la Famille. Mettant en commun expériences et idées, une soixantaine de participants cherchent des moyens de conserver les avantages du jeu (p. ex. revenus supplémentaires pour le gouvernement), tout en réduisant ses méfaits le plus possible.

En 2001, le CCLAT intensifie ses efforts en matière de jeu de hasard avec le lancement, au nom d'un consortium



« Je garde de très bons souvenirs du CCLAT, dont le jour où les membres du conseil ont été invités à Rideau Hall par Son Excellence la très honorable Adrienne Clarkson, gouverneure générale du Canada, pour un échange d'idées passionnant sur la toxicomanie. Un autre grand moment a été le discours prononcé par la gouverneure générale actuelle, Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, lors d'une célébration marquant le 20^e anniversaire du CCLAT. D'autres souvenirs me sont chers, notamment la visite du conseil à Iqaluit en 2005 – sa première au Nord du 60^e parallèle – et une autre réunion du conseil à Yellowknife en 2007, où nous avons pu échanger avec des gens de la communauté. Je suis heureux d'avoir pu contribuer à honorer l'engagement du CCLAT envers les Canadiens vivant dans toutes les régions de notre pays. »

—*Chef (retraité) Barry V. King, O.O.M., président du conseil du CCLAT de 2001 à 2008*

interprovincial, de l'Indice canadien du jeu excessif (ICJE). Puis en 2004, il élabore l'Inventaire canadien des jeux de hasard et d'argent chez l'adolescent (ICJA), qui devrait être publié en 2009, et le Cadre conceptuel de l'impact socio-économique du jeu (ISEJ), publié en février 2008 et donnant des directives sur la façon de mesurer les coûts et avantages du jeu.

En décembre 2000, le CCLAT organise un colloque à Winnipeg intitulé *Investing in Canada's Future: New Partnerships in Addiction*, en tant que première consultation multi-niveaux vers l'élaboration d'une nouvelle stratégie nationale antidrogue. La rencontre réunit des représentants des trois paliers de gouvernement, de services policiers, du secteur de la toxicomanie (traitement, prévention et recherche) et du secteur privé (dont l'industrie des boissons alcoolisées).

En 2000, un document publié par le CCLAT et d'autres organismes en toxicomanie, grâce à une subvention examinée par des pairs, propose d'instaurer un institut autonome sur la toxicomanie, ce qui amène les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) à créer l'Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies (INSMT). Nommé membre du conseil consultatif de ce nouvel institut, où il préside aussi un comité chargé de son plan de communication, Eric Single guide la planification stratégique, collabore à la conception de programmes de formation professionnelle et propose certains thèmes à étudier davantage.

Le CCLAT se prévaut rapidement des nouvelles occasions offertes par l'INSMT. En décembre 2001, les deux organismes s'associent à l'Université Carleton pour

tenir l'Atelier des chercheurs canadiens en toxicomanie : Pour un plan d'action en vue de l'élaboration d'un programme national de recherche. Au cours de cette rencontre, le CCLAT conclut un protocole d'entente avec Carleton afin de resserrer les liens entre les chercheurs et décideurs du domaine de la toxicomanie et les travailleurs et étudiants en milieu universitaire. De par cette entente, Colleen Dell se joint au CCLAT à temps partiel, tout en étant professeure agrégée de sociologie à Carleton.

Dans le cadre d'autres projets communs, le CCLAT collabore avec la Division de la recherche en toxicomanie du Service correctionnel du Canada (SCC) afin de créer et de tenir à jour une base de données sur les chercheurs en toxicomanie au Canada. Les chercheurs peuvent se servir de cette ressource unique en son genre

pour trouver des collègues partageant des intérêts similaires, établir des partenariats et explorer de nouvelles occasions de collaboration pluridisciplinaire. Lié par contrat avec Santé Canada, le CCLAT se joint à l'Association canadienne pour la santé en milieu scolaire et au Centre de toxicomanie et de santé mentale pour rédiger un document clé, *Prévention des problèmes attribuables à la consommation d'alcool et d'autres drogues chez les jeunes – Un compendium des meilleures pratiques*, qui est publié en 2001.

Le 4 décembre 2001, le ministre de la Santé Allan Rock annonce la nomination de Barry King, chef du Service de police de Brockville (Ontario), en tant que troisième président du conseil du CCLAT, en remplacement de Bill Deeks. Le chef King s'était joint au conseil en octobre 1998.

8

Réinvestissement : 2002 à 2003



Faits saillants de 2002 à 2003

1^{er} mars 2002 : Les États-Unis envahissent l'est de l'Afghanistan, marquant ainsi le début de l'opération Anaconda.

1^{er} février 2003 : La navette spatiale Columbia se désintègre au-dessus du Texas lors de sa rentrée dans l'atmosphère, tuant ainsi les sept astronautes à son bord.

19 mars 2003 : Les premières bombes américaines tombent sur Bagdad après le refus du président irakien Saddam Hussein et de ses fils de se conformer à un ultimatum du président américain George W. Bush exigeant leur départ de l'Irak dans les 48 heures.

27 mai 2003 : La Stratégie canadienne antidrogue est renouvelée.

14 août 2003 : Une panne d'électricité généralisée touche le nord-est américain et le centre-sud canadien.

21 septembre 2003 : Insite, premier centre légal d'injection supervisée en Amérique du Nord, ouvre ses portes au 139 Hastings Est à Vancouver.

15 octobre 2003 : Le Centre de recherche en toxicomanie de la C.-B. (CARBC) est inauguré à l'Université de Victoria.



Antonio Maria Costa, directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (*au centre*), participe à une activité organisée par le conseil du CCLAT en juin 2003, peu après le renouvellement de la Stratégie canadienne antidrogue. Il est accompagné du chef King et de Michel Pelletier (GRC).

En avril 2002, le CCLAT participe à la création du Conseil exécutif canadien sur les toxicomanies (CECT) à titre de tribune pour les cadres supérieurs d'organismes de lutte contre la toxicomanie ayant un mandat fédéral, provincial, territorial ou municipal. Présidé par Michel Perron, premier dirigeant du CCLAT, le CECT vient enrichir le débat entourant l'alcool et les drogues et attire l'attention des autorités gouvernementales sur la nécessité d'instaurer une nouvelle stratégie antidrogue. En septembre 2002, le Comité spécial du Sénat sur les drogues illicites dépose un rapport très bien documenté, mais un peu controversé, où il demande une refonte des lois canadiennes sur la marijuana et reconnaît le rôle prépondérant du CCLAT en matière d'abus de substances et de toxicomanie. Trois mois plus tard, le Comité spécial de la Chambre des communes sur la consommation non médicale de médicaments publie un rapport expliquant qu'il faut relancer la stratégie antidrogue, en plus d'accroître les ressources et d'élargir le rôle du CCLAT.

En fait, le réinvestissement dans le CCLAT s'était engagé en mai l'année précédente quand la ministre fédérale de la Santé, Anne McLellan, a annoncé que le Centre recevrait un financement temporaire de 1,5 million de dollars par année, dans l'attente d'une nouvelle stratégie antidrogue. La stratégie voit le jour un an plus tard, soit le 27 mai 2003, date à laquelle le gouvernement fédéral annonce qu'il investira 245 millions de dollars sur cinq ans



En collaboration avec le Service correctionnel du Canada (SCC), le CCLAT inaugure le Symposium estival national sur les toxicomanies en juillet 2003. Sur la photo : quelques intervenants présent au Centre de recherche en toxicomanie du SCC à Montague (Île-du-Prince-Édouard).

dans le renouvellement de la Stratégie canadienne antidrogue (SCA). Modernisée, la SCA promet de faire une plus grande place aux initiatives communautaires, à la sensibilisation des jeunes et à la recherche et prévoit la tenue d'une conférence nationale biennale pour établir des programmes de recherche, de promotion et de prévention. Si cette annonce rétablit le financement du CCLAT, elle lui impose aussi de nouvelles exigences de taille, dont l'organisation d'une conférence biennale maintenant appelée *Questions de substance*.

La période précédant le refinancement du CCLAT se révèle donc particulièrement animée et productive, compte tenu de l'incertitude financière qui règne après 1996-1997. En avril 2002, le CCLAT s'associe au Service correctionnel du Canada (SCC) pour publier une étude clé, *Proportions des crimes associés à l'alcool et aux autres drogues au Canada*, première de ce genre et de cette envergure au Canada. Les prémisses de cette importante étude

remontent à 1996, année où le CCLAT publie *Les coûts de l'abus de substances au Canada*. À l'époque, le Centre souligne qu'il existe très peu de données sur les répercussions économiques de l'abus de substances sur la criminalité et s'attelle à remédier à la situation en collaborant avec le SCC à un sondage auprès des populations carcérales.

En septembre 2002, le CCLAT participe à l'organisation, à Montréal, du premier Forum mondial sur les drogues et les dépendances, puis en décembre, il coordonne une rencontre d'intervenants canadiens réunis pour examiner les exigences qu'impose Santé Canada avant d'octroyer une dérogation spéciale en vertu de l'article 56 de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*. Santé Canada se prévaut de cette dérogation pour entreprendre un projet pilote visant à instaurer un centre d'injection supervisé à Vancouver.

En 2003, le CCLAT amorce de nouvelles initiatives de formation pour contribuer au succès des intervenants canadiens en



En octobre 2003, le CCLAT et les Instituts de recherche en santé du Canada organisent le Forum de recherche sur l'alcool et les drogues illicites au Canada, événement marquant au cours duquel plus de 70 chercheurs canadiens de pointe conviennent d'un ensemble d'orientations stratégiques aux fins de recherches sur les causes et conséquences de la toxicomanie.

toxicomanie. En collaboration avec le Service correctionnel du Canada (SCC), le CCLAT inaugure le Symposium estival national sur les toxicomanies au Centre de recherche en toxicomanie du SCC à Montague (Île-du-Prince-Édouard). Ce symposium attire des professionnels expérimentés soucieux d'approfondir leurs connaissances dans le domaine.

En octobre 2003, le CCLAT assure la codirection du Forum de recherche sur l'alcool et les drogues illicites au Canada, événement marquant au cours duquel plus de 70 chercheurs canadiens de pointe conviennent d'un ensemble d'orientations stratégiques à des fins de recherches sur les causes et conséquences de la toxicomanie, ainsi que sur les méthodes améliorées d'échange et de diffusion des connaissances. Le forum est organisé conjointement par les Instituts de recherche en santé du Canada, Santé Canada, le Solliciteur

général du Canada et le Conseil exécutif canadien sur les toxicomanies. De plus, dans le cadre de son engagement à long terme envers l'échange d'information, le CCLAT signe un protocole d'entente avec le Centre d'excellence de la Colombie-Britannique pour la santé des femmes pour susciter un plus grand intérêt envers les questions de sexospécificité et de toxicomanie.

Sur la scène internationale, le premier dirigeant du CCLAT est de nouveau invité à faire partie d'une délégation canadienne assistant à une réunion de la Commission des stupéfiants à Vienne; il copréside en outre un forum destiné à valoriser le rôle des organisations non gouvernementales au sein de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDDC), initiative qui a évolué pour devenir le Forum international des ONG « Au-delà de 2008 » qui a eu lieu à Vienne en juillet 2008.

Expansion : 2004 à 2005

9

Faits saillants de 2004 à 2005

29 mars 2004 : L'Irlande interdit de fumer dans tous les milieux de travail clos, dont les restaurants, les pubs et les bars.

3 août 2004 : Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador publie le rapport final du groupe de travail sur l'OxyContin.

26 décembre 2004 : Plusieurs pays de l'océan Indien sont touchés par un énorme tsunami déclenché par un tremblement de terre.

7 juillet 2005 : Quatre explosions à Londres tuent 56 personnes, en blessent 700 autres et perturbent le système de transport collectif.

29 août 2005 : L'ouragan Katrina fait au moins 1836 morts et frappe les régions côtières de la Louisiane à l'Alabama, avant de traverser tout le Mississippi.

27 septembre 2005 : La très honorable Michaëlle Jean devient le 27^e gouverneur général du Canada.

28 novembre 2005 : Avec l'appui du Bloc québécois et du Nouveau Parti démocratique, les Conservateurs font tomber le gouvernement minoritaire libéral avec une motion de censure.



Le Centre commence à prendre son essor dans le secteur de la toxicomanie en favorisant le dialogue et l'action concertée et en se rendant à de nouveaux endroits pour échanger des connaissances avec les intervenants.

C'est en mai 2004, lors de consultations nationales tenues par le CCLAT et Santé Canada, que naît l'idée d'une vaste initiative, le Cadre national d'action pour réduire les méfaits liés à l'alcool et aux autres drogues et substances au Canada. On cherche, avec des « ateliers thématiques », des moyens pratiques d'atteindre ensemble les grands objectifs énoncés dans la Stratégie canadienne anti-drogue renouvelée en mai 2003. En juin 2005, un vaste groupe représentatif d'une centaine d'intervenants se réunit à Montréal pour s'entendre sur les principes, les buts et les priorités à la base du Cadre national.

La création du tout premier Groupe de travail sur la stratégie nationale sur l'alcool est l'une des premières retombées du Cadre national. En novembre 2004, le CCLAT organise l'Atelier thématique national portant sur la politique régissant la consommation d'alcool, au cours duquel des intervenants de provenance variée, dont l'industrie, s'entendent sur une série de recommandations visant à réduire les méfaits découlant de la consommation d'alcool qui, par la suite, sont devenues l'une des 13 priorités du Cadre national. Ce processus culmine avec la publication en 2007 du



En avril 2004, des collaboratrices du CCLAT présentent le modèle Santé, éducation et services de police en partenariat (SEP) à des groupes communautaires, en Martinique. Par la suite, 11 pays des Caraïbes décident de constituer pour leur région un réseau qui ressemble au SEP.

document *Réduire les méfaits liés à l'alcool au Canada : Vers une culture de modération (Recommandations en vue d'une stratégie nationale sur l'alcool)*.

Le CCLAT continue d'assurer la coordination du Cadre national, dont certaines des grandes réalisations à ce jour sont, outre la Stratégie nationale sur l'alcool, une Stratégie nationale sur le traitement, publiée à l'automne 2008, et un nouvel accent mis sur le perfectionnement de la main-d'œuvre et les jeunes.

Établi en décembre 2001, le partenariat entre le CCLAT et l'Institut des neurosciences, de la santé mentale et des toxicomanies (INSMT) des IRSC s'étoffe en décembre 2004 quand les deux organismes lancent un appel de demandes commun visant à appuyer la recherche sur l'abus de substances et les toxicomanies au Canada, qui en a bien besoin. Le CCLAT engage 100 000 \$ dans le financement de cette

« initiative stratégique » de cinq ans. Sur les 10 thèmes de recherche retenus, neuf sont des recommandations issues du Forum de recherche sur l'alcool et les drogues illicites au Canada, organisé par l'INSMT et le CCLAT en octobre 2003.

La création et le renforcement de réseaux en toxicomanie est au cœur de la conférence nationale du CCLAT, *Questions de substance*, dont la première édition a lieu à Toronto en novembre 2005. Cet événement biennal est la réponse du CCLAT aux appels répétés pour une approche plus coordonnée dans la lutte contre les problèmes de toxicomanie au Canada. *Questions de substance* a de nouveau lieu deux ans plus tard et accueille deux fois plus de délégués.

Le CCLAT prend de plus en plus d'expansion au-delà des frontières canadiennes. En mars 2004, à la suite d'une présentation sur le modèle Santé, éducation

et services de police en partenariat (SEP) que le CCLAT donne à des groupes communautaires de la Martinique, onze pays des Caraïbes constituent pour leur région un réseau s'inspirant de ce modèle. Deux ans plus tard, SEP connaît une autre expérience réussie dans les Caraïbes en tenant à Sainte-Lucie une séance de « formation du formateur » d'un jour et un atelier de trois jours.

Pendant ce temps, de nouvelles perspectives s'ouvrent pour le CCLAT avec l'aide du conseil d'administration. En effet, en février 2004, les membres visitent Insite, premier centre légal d'injection supervisée en Amérique du Nord ouvert six mois plus tôt dans le quartier centre-est de Vancouver. En juin 2005, le conseil se rend à Iqaluit pour sa toute première réunion au Nord du 60^e parallèle. Pendant quatre jours, le conseil et la direction rencontrent des fonctionnaires locaux, des régies de la santé et des intervenants en toxicomanie pour

explorer des domaines de collaboration possible. L'un des moments forts de cette visite est le discours prononcé par le premier ministre du Nunavut, Paul Okalik, lors d'un souper. Le CCLAT réitère sa volonté d'agir par rapport à deux priorités du Cadre national, *Tendre la main au Nord canadien* et *Répondre aux besoins des Premières nations, des Inuits et des Métis*, en embauchant une conseillère principale sur le Nord canadien.

À la même époque, le CCLAT entreprend plusieurs projets servant les intérêts des intervenants. En 2005, le Centre publie les résultats d'une enquête menée auprès de directeurs, de dirigeants et d'employés d'organismes et de services spécialisés dans le traitement des toxicomanies intitulée *Optimisation de la main-d'œuvre affectée au traitement des toxicomanies au Canada : résultats d'une enquête nationale auprès des fournisseurs de services*. C'est en grande partie grâce au CCLAT que *Soutenir le*

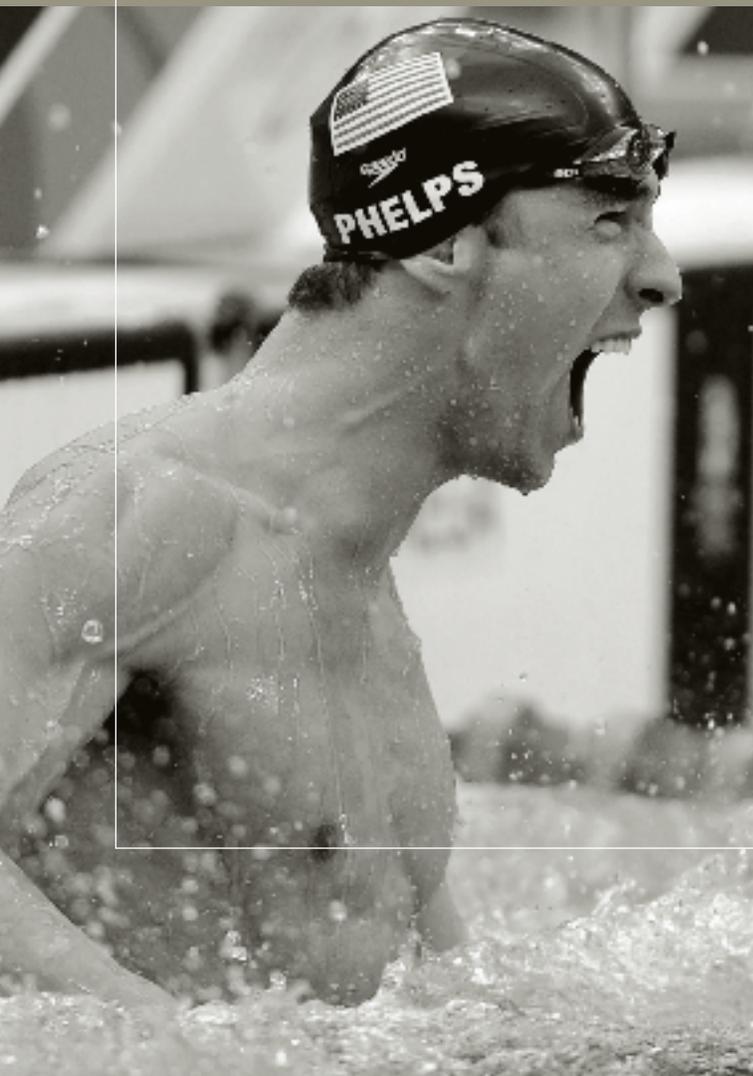
perfectionnement de la main-d'œuvre devient l'une des 13 priorités du Cadre national. Aussi en 2005, le CCLAT publie l'*Enquête sur les toxicomanies au Canada*, comblant ainsi un fossé de dix ans dans les données nationales sur la prévalence de la consommation d'alcool et de drogues au Canada.

Lors du renouvellement de la Stratégie canadienne antidrogue en 2003, le CCLAT est chargé de produire un « instantané » annuel des questions d'actualité en toxicomanie et de leurs répercussions sur les politiques et la pratique. Le premier de ces rapports, *Toxicomanie au Canada : Enjeux et options actuels*, sort en avril 2005, suivi deux ans plus tard par *Toxicomanie au Canada : Pleins feux sur les jeunes*.

Le CCLAT élargit ses activités de sensibilisation grâce à la signature de protocoles d'entente avec des organismes autochtones en vue de favoriser le partage de données, d'information, de réseaux et de ressources entre fournisseurs de traitements inuits et des Premières nations et chercheurs en toxicomanie. Le CCLAT signe en décembre 2004 une entente avec le Comité sur l'abus de solvants chez les jeunes (YSAC), réseau de huit centres de traitement établis partout au Canada, puis une autre avec la Fondation autochtone nationale de partenariat pour la lutte contre les dépendances en mars 2005.

10

Nouveaux horizons : de 2006 à aujourd'hui



Faits saillants de 2006 à aujourd'hui

23 janvier 2006 : Les Canadiens élisent un gouvernement minoritaire conservateur dirigé par Stephen Harper, qui devient le 22^e premier ministre du Canada.

26 mars 2006 : Une interdiction de fumer dans les lieux publics, comme les bars et les restaurants, entre en vigueur en Écosse, puis en Angleterre le 1^{er} juillet 2007. Il est aussi interdit de fumer dans les pubs et boîtes de nuit de la Nouvelle-Galles du Sud et à Victoria (Australie).

13 septembre 2006 : Une fusillade au Collège Dawson de Montréal fait un mort et 19 blessés parmi les étudiants.

14 octobre 2007 : L'immigrant polonais Robert Dziekanski meurt quand la GRC de Vancouver lui envoie deux décharges de pistolet électrique.

27 décembre 2007 : L'ancienne première ministre du Pakistan, Benazir Bhutto, est assassinée et au moins 20 personnes sont tuées par un attentat à la bombe lors d'un rassemblement électoral à Rawalpindi.

11 juin 2008 : Le premier ministre Stephen Harper présente ses excuses aux Autochtones canadiens qui ont fréquenté le système de pensionnats.

8 au 24 août 2008 : Les Jeux olympiques d'été ont lieu à Pékin (Chine), où le nageur américain Michael Phelps domine les épreuves de natation.



En novembre 2006, le CCLAT renouvelle un protocole d'entente signé en 2004 avec le Comité sur l'abus de solvants chez les jeunes (YSAC) pour renforcer les liens entre la recherche universitaire et les problématiques de toxicomanie chez les Premières nations. L'entente triennale est ratifiée par Michel Perron et Carol Hopkins, présidente du conseil du YSAC.

La carte politique canadienne change radicalement le 23 janvier 2006, jour où les Canadiens élisent un gouvernement conservateur minoritaire. Depuis son arrivée au pouvoir, le nouveau gouvernement cherche à redéfinir le rôle du fédéral dans certaines sphères de la vie des Canadiens, dont la dépendance et l'abus de substances. Organisme autonome et apolitique, le CCLAT sert bien les Canadiens et il le prouve encore une fois en donnant au nouveau gouvernement des conseils objectifs et factuels et en contribuant à des priorités du Cadre national qui viennent élargir et compléter des initiatives fédérales. Un bon exemple à ce sujet est la Stratégie nationale sur l'alcool : rendue publique en 2007, elle répond à une priorité du Cadre national et complète les vastes efforts déployés par le gouvernement sur les drogues illicites. Pour témoigner de sa confiance envers le CCLAT, le fédéral le charge, en vertu de sa Stratégie nationale antidrogue, d'élaborer et de réaliser une *Stratégie de prévention en toxicomanie chez les jeunes Canadiens*, initiative quinquennale visant à réduire le nombre de jeunes de 10 à 24 ans qui prennent des drogues illicites et à retarder le début de la consommation chez ce groupe. La stratégie fait appel à trois approches complémentaires : un consortium des médias / des jeunes regroupant des entreprises médiatiques nationales et des



Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada, s'adresse à près de 90 invités rassemblés pour célébrer le 20^e anniversaire du Centre. Elle fait alors l'éloge de son fondateur, H. David Archibald, qui a voulu « dénouer les liens de servitude que tisse la dépendance sous toutes ses formes ».

organismes de services aux jeunes, le tout premier ensemble de normes nationales canadiennes pour l'élaboration et l'exécution de programmes de prévention et l'établissement et le maintien de partenariats durables.

En janvier 2006, Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada, accepte la demande de patronage du CCLAT. Cette marque d'estime de Madame Jean ajoute un nouveau chapitre à l'histoire du CCLAT avec Rideau Hall, histoire entamée en 1992, quand Son Excellence Gerda Hnatyshyn, épouse de feu le gouverneur général Ray Hnatyshyn, accepte aimablement de remettre le Prix annuel de distinction du CCLAT dans la majestueuse salle de bal de Rideau Hall.

En mars 2006, le CCLAT rend publique une nouvelle étude clé sur le lourd fardeau de l'abus de substances sur l'économie

canadienne – directement par les coûts imposés aux systèmes de santé et de justice pénale, et indirectement par les pertes de productivité découlant des décès prématurés, des maladies et des blessures. *Les coûts de l'abus de substances au Canada 2002* (Rehm et coll., 2006) évalue le coût total de cet abus à 39,8 milliards de dollars (selon des données de 2002), soit 1267 \$ par Canadien. Faisant suite à une étude novatrice sur les coûts réalisée par le CCLAT en 1996, ce rapport met en évidence une hausse de la consommation d'alcool et de drogues et une augmentation particulièrement troublante des décès attribuables aux drogues depuis 10 ans.

Un rapport de 2005 du CCLAT recommande diverses mesures visant l'optimisation de la main-d'œuvre affectée au traitement des toxicomanies au Canada, notamment la mise sur pied d'un réseau canadien de traitement et la création d'une

ressource Web interactive. Tout au long de 2006, le personnel du CCLAT s'emploie à concrétiser cette recommandation en consultant les intervenants du domaine, puis au début de 2007, le Centre lance le Réseau canadien des professionnels en toxicomanie et de domaines connexes – premier site Web national s'adressant expressément aux intervenants canadiens en toxicomanie. Le site cible non seulement les spécialistes en toxicomanie, mais aussi les médecins de premier recours, les infirmières en santé publique, les agents correctionnels et d'autres professionnels travaillant auprès de ceux et celles dont la vie est touchée par l'abus de substances. Le CCLAT donne suite à une autre des recommandations de son rapport de 2005 en publiant la version 1.0 des *Compétences de base pour le domaine des toxicomanies au Canada* lors de sa conférence *Questions de substance 2007* à Edmonton. Le CCLAT

poursuit ses consultations pour trouver la meilleure façon d'appliquer et d'utiliser les compétences dans divers contextes.

En 2006, le CCLAT obtient un contrat de la GRC pour évaluer la mise en œuvre du Programme d'évaluation et de classification des drogues (PECD), procédure en 12 étapes ciblant les conducteurs aux facultés affaiblies par la drogue suivie par des policiers appelés experts en reconnaissance de drogues (ERD). En fait, le PECD est en vigueur au Canada depuis plus de 13 ans, mais jusqu'à récemment le conducteur devait accepter d'y participer. Par contre, depuis le 2 juillet 2008, une nouvelle loi oblige les conducteurs à se soumettre à un test de dépistage des drogues, et refuser de le faire équivaut maintenant à refuser un alcootest, ce qui constitue une infraction au Code criminel. Avec des données de la GRC, le personnel du CCLAT a comparé les évaluations ERD à des analyses



Dans un rapport commandé par le CCLAT, Franco Vaccarino de l'Université de Toronto (*gauche*) recommande au Centre de créer un conseil consultatif scientifique chargé de l'aider à définir une stratégie visant à accroître la sensibilisation aux enjeux biomédicaux et neuroscientifiques actuels et à leurs effets sur la toxicomanie. La coordination du groupe de sept membres est assurée par Rita Notarandrea, première dirigeante adjointe du CCLAT.

toxicologiques faites sur des échantillons de fluide corporel prélevés à la suite des évaluations. Son examen montre clairement que les ERD sont en mesure de détecter avec précision l'affaiblissement des facultés par diverses drogues licites et illicites.

Publié en juin 2006, un rapport commandé par le CCLAT recommande certaines mesures pour aider le Centre à mieux tenir compte des points de vue médicaux et neuroscientifiques dans toutes ses activités. Pour l'auteur du rapport, Franco Vaccarino de l'Université de Toronto, l'adoption d'une approche plus efficace de lutte contre la toxicomanie passe par une meilleure compréhension du lien potentiel entre les traitements pharmacologiques qui affectent le système cérébral et nerveux, d'une part, et les traitements psychologiques, comme la thérapie cognitivo-comportementale, qui tiennent compte des facteurs conjoncturels et cognitifs, d'autre part. M. Vaccarino recommande aussi au CCLAT de créer un conseil consultatif scientifique chargé de l'aider à définir une stratégie visant à accroître la sensibilisation aux enjeux biomédicaux et neuroscientifiques actuels et à intégrer ce savoir et cette perspective dans les politiques nationales et les programmes de recherche. Le groupe de sept membres se réunit pour la première fois en 2007



En novembre 2007, le CCLAT signe un protocole d'entente avec Tungasuvvingat Inuit (TI) – sa première entente du genre avec un organisme inuit. *De gauche à droite* : Rachel Dutton-Gowryluk et Michel Perron (CCLAT), Looee Okalik, Pam Stellick, Reepa Evic-Carleton, Morgan Hare, Meeka Arnakaq et Barbara Sevigny (TI/Mamisarvik).

et poursuit son examen d'enjeux tels que la nécessité d'informer le grand public des effets de l'alcool et des drogues sur le cerveau, en particulier chez les jeunes.

Pendant cette période, le CCLAT poursuit son dialogue avec d'autres organisations et autorités administratives de façon à faciliter l'échange de connaissances sur l'abus de substances. En juin 2007, le Centre signe un protocole d'entente de trois ans avec le ministère de la Santé et des Services sociaux des Territoires du Nord-Ouest par lequel les deux parties s'engagent à collaborer pour améliorer la santé et le mieux-être des Téoïs en matière de toxicomanie et d'abus de substances. La signature de l'entente coïncide avec une visite de 3 jours à Yellowknife du conseil d'administration, de la direction et de la conseillère principale sur le Nord canadien.

L'un des faits saillants de cette visite est le Café du monde, une discussion informelle organisée par une vingtaine d'ONG et les principaux ministères du territoire.

En septembre 2007, le CCLAT signe un protocole d'entente avec l'Université de la Saskatchewan qui établit un lien entre l'excellence universitaire, l'abus de substances et la recherche sur les toxicomanies. En novembre, le CCLAT signe un protocole d'entente avec Tungasuvvingat Inuit (TI), organisme d'Ottawa offrant aux Inuits vivant en Ontario une vaste gamme de services de soutien et de counseling. Pour le CCLAT, il s'agit du tout premier protocole du genre avec un organisme inuit.

Membre de longue date de la délégation canadienne à la Commission des stupéfiants (CS), le CCLAT en vient, au fil des ans, à jouer un rôle prépondérant au sein du



Michel Perron prononce le discours de clôture à *Questions de substance*, à Edmonton en novembre 2007. Les organisateurs ont d'abord pensé que l'événement biennal attirerait 800 délégués – une hausse substantielle par rapport aux 450 de l'édition 2005. En fait, les inscriptions pour l'édition 2007 ont atteint la limite (plus de 950) bien avant le début de la rencontre de 3 jours.

Comité de Vienne des ONG sur les stupéfiants. Il prend notamment en charge l'organisation du Forum des ONG « Au-delà de 2008 » tenu à Vienne en juillet 2008 et procède entre autres à 13 consultations dans 150 pays et neuf régions du monde pour contribuer à un examen des progrès annoncé en 1998 lors de la session extraordinaire des Nations Unies sur le problème mondial de la drogue (UNGASS). Les participants au forum se sont donc réunis pour accomplir quelque chose d'historique : fournir aux ONG des quatre coins du monde une seule et même voix pour dire à la CS ce qui, selon la société civile, est essentiel à l'avenir de la politique mondiale de lutte contre la drogue. Cette voix commune a pris la forme d'une déclaration et de trois résolutions mettant en valeur des thèmes clés comme *améliorer la responsabilité partagée et la transparence, consulter les personnes les plus touchées et passer à l'action*. Présentés lors de séances préparatoire de la CS, ces documents devraient véritablement influencer sur les recommandations et les résultats de l'examen 1998-2008 de l'UNGASS, qui sera terminé au printemps 2009.

Projet le plus ambitieux jamais entrepris par le CCLAT, « Au-delà de 2008 » et son succès témoignent du respect et de la confiance que le Centre a su inspirer au fil des années, mais aussi de la qualité et de l'envergure du travail qu'il pourra accomplir à l'avenir, tant au Canada que sur la scène internationale. Sa loi constitutive donne au CCLAT le mandat unique de rallier coopération et consensus dans la lutte contre les problèmes d'alcool et de drogues. Fort de sa position apolitique, le CCLAT a su réunir des partenaires aux perspectives juridictionnelles, culturelles et idéologiques diverses en vue de résoudre collectivement des problèmes dont la solution nous échapperait si chacun travaillait en vase clos. Le CCLAT continuera à renforcer la collaboration intersectorielle entre autres par l'entremise d'alliances, comme le Cadre national d'action, et des nombreux groupes de travail issus de ce Cadre. Les 20 premières années du CCLAT sont une source de fierté, mais ce n'est qu'un début.

www.cclat.ca

